

JUIN 2026

POLICY BRIEF

Le Sahara à travers des documents
déclassifiés par l'Administration américaine

LE MAROC DÉFEND SA CAUSE AVEC « PATIENCE », « PERSÉVÉRANCE » ET « HABILITÉ »

ABDALLAH SAAF

La Marche Verte ne peut être perçue seulement comme un événement daté, historiquement situé, une action accomplie et achevée. L'événement n'a pas fini d'apparaître comme un processus aux prolongements très variés, aux conséquences multiples, étalés sur le temps et déployant leurs effets jusqu'à aujourd'hui.

ABDALLAH SAAF

Période cruciale

Les documents déclassifiés de la période Henry Kissinger, alors Secrétaire d'État des États-Unis, avaient déjà éclairé sur les développements de la question du Sahara à ses tout débuts, à travers ses navettes entre les capitales de la région et ses communications avec leurs responsables. La déclassification récente de documents confidentiels apporte des éléments complémentaires concernant la suite immédiate de la Marche Verte, au cours de la période de l'administration Jimmy Carter (1978 - 1981).

La période est cruciale pour le Maroc, chargée de menaces, de moments de tous les risques. Les documents déclassifiés apportent de nouveaux éclairages sur le contexte, ses contraintes, ses défis, l'enchaînement des épisodes et même le sens global de cet autre temps déterminant du dossier du Sahara.

1. Sur les 89 documents déclassifiés, 48 concernent le Sahara. Toutes les pièces semblent témoigner de la lutte patiente, persévérante et habile, menée par feu le Roi Hassan II dans les prolongements de la dynamique fondatrice de la Marche Verte.

La lecture de ces documents, jusque-là secrets, est édifiante pour la compréhension de la période 1977 – 1980 : il s'agit de procès-verbaux, de comptes rendus de réunions de responsables américains avec des responsables des États de la région, de télégrammes, de circulaires adressées par l'Administration américaine à ses ambassadeurs, de rapports destinés au Pentagone ou au Conseil National de Sécurité, voire de lettres directement envoyées au Président Jimmy Carter, sur le mode des instructions, de la veille, du suivi, de l'avertissement, de l'alerte et du conseil...

Il convient de relever que la période est hautement sensible par les faits qui l'ont marquée : faits d'armes favorables ou défavorables au Maroc, fragilités sécuritaires face à une guerre de guérilla musclée, visites de responsables américains à la région, et de responsables de la région à Washington (notamment la rencontre entre Hassan II J. Carter), le décès du président algérien Boumediene, le coup d'État en Mauritanie et l'abandon par celle-ci du Rio de Oro, la récupération de la région par le Maroc, les avancées soviétiques en Afrique, appuyées par une plus forte présence cubaine sur le continent, l'évolution de la position américaine sur la sécurité du Maroc et la vision politique évolutive que l'Amérique développe dans cette partie du monde.

Principaux protagonistes à la manœuvre

Les documents déclassifiés font ressortir quelques noms de protagonistes principaux. Ainsi, et du côté marocain, sont à la manœuvre feu le Roi Hassan II, M. Boucetta, ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur du Maroc à Washington, M. Benjelloun, M. Osman, chef du gouvernement... Du côté américain, sont cités le- président Jimmy Carter, Cyrus Vance, Walter Mandel, William Quandt, Garry Sick, l'ambassadeur Parker, les congressmen Stevens Solarz, Dick Clarkin, entre autres.

Dans ces documents on trouve les éléments de stratégie globale du pays présentés par feu le Roi Hassan II lui-même (document du 18/11/ 1978). Y est exposée également la politique de neutralité telle qu'énoncée au départ par Jimmy Carter sur la question du Sahara, au moment même où la compétition américano-soviétique battait son plein, où des influences antagonistes se faisaient sentir sur le continent africain comme jamais auparavant.

Deux orientations principales ressortent de l'examen de ce bloc de documents :

- a. la position américaine se construit autour d'arguments politiques, juridiques, techniques, parfois économiques, en termes de neutralité au départ, mais s'orientant vers une position moins neutre, sous les effets des mutations géopolitiques à l'œuvre alors en Afrique ;
- b. interaction entre la partie marocaine et la partie américaine qui va permettre au Maroc d'obtenir satisfaction concernant ses demandes insistantes d'acquisition d'armes.

Pression soviétique et cubaine sur l'Afrique

2. Au départ, les lectures marocaine et américaine de la situation sont divergentes. Pourtant, des deux côtés l'état des lieux est décrit comme marqué par l'avancée menaçante des Soviétiques et des Cubains en Afrique. Le Maroc s'évertue à présenter l'Algérie comme faisant partie du camp adverse, alors que celle-ci jouait sur plusieurs tableaux.

Au cours de cette période, l'affaire du Sahara se déroule selon l'évaluation de feu le Roi Hassan II dans un contexte de pression soviétique et cubaine sur le continent africain. Le Maroc entend avoir les meilleurs rapports avec les USA, au mieux des intérêts communs, en conformité avec les valeurs et les points de vue partagés par les deux pays sur de nombreuses questions. Pour le Souverain marocain, l'Afrique et le Proche-Orient semblaient passer par une période de crise.

Les Marocains mécontents de l'attitude des Occidentaux

Dans cette perspective, il ne fait aucun doute pour Hassan II que le Maroc constitue un modèle dans le Tiers monde. La comparaison qu'il fait avec la position dont bénéficie l'Algérie sur l'échiquier international est expressive : l'Algérie membre du camp adverse, profite sans difficulté de tout ce que lui permet son appartenance à ce camp (appui diplomatique, propagande, appui militaire, armement, etc)... Le Maroc, quant à lui, allié du camp occidental, ne rencontre que réserves, hésitations, voire des distances dans les positions de ses alliés. Il relève les lenteurs des pays occidentaux vis-à-vis de sa Cause : cette logique d'alliance lui paraît déroutante. Aussi feu Hassan II ne peut qu'exprimer son mécontentement vis-à-vis de l'attitude occidentale.

Les documents déclassifiés montrent à quel point les Américains insistaient dans leurs communications internes avec leurs diplomates pour qu'ils encouragent le Maroc à rechercher un accord avec les protagonistes. Ils demandaient à leurs diplomates de rester ambigus sur toute esquisse de solution finale, à ne pas entrer en contact avec le Polisario avant d'avoir une idée de la solution plausible, à se préparer à aller vers une posture de médiateurs, en se faisant aider par l'Arabie saoudite, la France, et même l'Espagne.

La délicate question de l'armement y avait aussi une autre préoccupation clairement exprimée dans ces documents : la démarche américaine veillait à ce que la politique en matière d'armement doit rester compatible avec les objectifs de la diplomatie. Ceci d'autant plus que nombre de responsables de l'Administration américaine, avant même plusieurs membres du Congrès et de la Chambre des représentants, s'autorisaient à

distinguer, publiquement, les zones du Sahara où s'exercerait pleinement la souveraineté du Royaume et celles qui ne seraient, à leurs yeux, que sous son « contrôle administratif », au grand dam des Marocains qui qualifient cette distinction d'absolument inacceptable.

En liaison avec cette distinction, un autre argument est tiré par des responsables américains de la référence à la Convention de 1960 qui lie les USA au Maroc, Convention que les Américains interprètent comme ne permettant l'utilisation de l'armement américain que dans les territoires qui bénéficient de leur reconnaissance. Pour pouvoir outrepasser ses dispositions, il faudrait changer les termes de la Convention, considèrent les interlocuteurs américains des négociateurs marocains.

À plusieurs reprises, la documentation déclassifiée se réfère à cette lecture, que contestent les responsables marocains. L'Administration américaine invoque ainsi l'opposition de nombre de membres du Congrès. Ce qui autorise ladite Administration à affirmer qu'elle ne pouvait même pas penser demander au Congrès de donner son aval pour la vente d'armes au Maroc. Tout ceci justifierait la décision américaine de ne pas vendre des armes susceptibles d'être utilisées au Sahara, à un moment où le besoin s'en faisait cruellement sentir sur le champ de bataille.

Les défis vécus au Sahara en cette fin des années 70 poussaient le Maroc à chercher à tout prix à améliorer la qualité et la puissance de son armement, face à des « adversaires » bien armés. Il se heurtait au refus de l'Administration Carter et à l'opposition de nombre de membres du Congrès américain à un moment critique.

Parmi les documents les plus expressifs, on peut citer ce télégramme arrivé à l'ambassade américaine à Rabat le 7 mars 1978 envoyé par le Secrétaire américain Cyrus Vance (1977-1980) à l'attention de l'Ambassadeur, contenant des directives on ne peut plus précises lui demandant de faire comprendre aux responsables marocains la difficulté de passer dans les institutions américaines une transaction sur les armes dont l'usage ne concernerait pas uniquement les territoires dont la marocanité est reconnue par les États-Unis d'Amérique. Cette idée centrale de la missive est accompagnée d'un argumentaire destiné à assister les diplomates américains dans leurs réponses aux objections marocaines.

3. Cette rigidité de l'attitude américaine s'explique notamment par l'opposition de personnalités fortes du Congrès, comme Stephen Solarz et Dick Clarkin. Les documents déclassifiés sont très éloquents sur les démarches de ces congressistes et leur opposition à la satisfaction des demandes marocaines. Le sénateur Stephen Solarz était connu pour son appui inconditionnel et sans limites à Israël. Parmi les documents déclassifiés une lettre de Solarz, entre autres, directement adressée au président Carter, laquelle en dit long sur le caractère ferme de certaines oppositions aux démarches marocaines.

À travers sa lettre, Solarz adressa au président Carter un véritable plaidoyer, soigneusement construit, après avoir effectué une tournée à travers les États de la région, l'occasion pour lui de rencontrer le Roi Hassan II et le président Chadli Benjeddid. La lettre permet de constater jusqu'à quel point Stephen Solarz était opposé à la vente d'armes au Maroc, allant jusqu'à menacer l'Administration Carter d'une confrontation avec le Congrès, si jamais celle-ci répondait favorablement aux demandes d'armes formulées par le Royaume. Le congressman ne se contente pas d'exiger que l'utilisation des armes américaines soit limitée aux zones situées en dehors des provinces du sud, ce qui signifiait la non-reconnaissance de la Marocanité du Sahara. Il demandait en outre à l'Administration Carter de prendre contact avec le Polisario auquel il semblait apporter aussi tout son appui. La lettre indique qu'il le considérait comme « un mouvement de libération nationale authentique ». Il défendait

ouvertement l'idée que la vente d'armes au Maroc et leur utilisation était contraire aux intérêts et aux valeurs de l'Amérique.

Solarz va encore plus loin dans ce document en mettant en relief les avantages de l'existence d'un État indépendant au Sahara, qui serait selon lui peu agressif envers les USA. « Selon mes échanges avec eux, --écrit-il au Président-- ils ne soutiennent pas le marxisme ni l'Union soviétique ». Il prônait ouvertement d'appuyer les séparatistes et de soutenir pleinement Alger.

S. Solarz fait valoir que d'un point de vue américain l'Algérie lui paraissait plus importante que le Maroc, avec à l'époque 9 % des importations en pétrole brut, et quelques 6 milliards de dollars récoltés par les entreprises américaines en termes de contrats de construction depuis le début des années 70.

Sur un plan stratégique global, Solarz insiste sur le fait que l'Algérie présente un plus grand intérêt que le Maroc, notamment du point de vue des services politiques qu'elle pouvait offrir aux USA. Il cite à ce propos l'action de l'Algérie avec la Yougoslavie pour empêcher Cuba d'activer les non-alignés afin de soutenir l'Union soviétique, en plus de son opposition à la politique soviétique et cubaine au Cambodge, l'Éthiopie, l'Ouganda. Après coup, ces arguments paraissent plutôt simplistes, un peu forcés, car d'autres motivations expliquent le comportement de la diplomatie algérienne. Dans cette même lettre Solarz informe le président américain du souhait du chef de l'État algérien Benjeddid de se rendre à Washington, mais ne souffle pas mot de sa rencontre avec feu le Roi Hassan II.

Le Maroc inquiet de la situation sécuritaire en Mauritanie

4. Les documents déclassifiés de l'Administration Carter se rapportant au Maghreb mettent en relief un autre événement d'importance à l'époque : le coup d'État du 10 juillet 1978 en Mauritanie et ses conséquences sur la question du Sahara.

Un mémorandum du Conseil National de Sécurité daté du 27 juillet contient les détails d'une « discussion » entre le Roi Hassan II et Sanders Richard Dick le 15 juillet à Rabat au sujet de la Mauritanie, quelques jours après le coup d'État. Au cours de cet entretien, le Souverain marocain fit part à son interlocuteur américain de ses craintes vis-à-vis de la nouvelle situation en Mauritanie. Il pressentait l'abandon par celle-ci, au profit du polsario, de la partie du Sahara qu'elle contrôlait jusque-là dans le cadre de l'accord de Madrid. Ce que le Maroc ne pouvait accepter. Le Conseil National de Sécurité américain ne prenait pas ce scénario au sérieux. Scénario qui, pourtant, se concrétisa douze mois après. Ce n'est que tardivement que les Américains ont semblé avoir des informations en ce sens.

Plus tard, à l'approche de l'abandon du Rio de Oro, le Maroc a été informé par les responsables mauritaniens de leur décision d'en finir avec la guerre au prix d'un abandon du Rio de Oro. Ce qu'ils firent le 14/8/79. La réaction du Roi du Maroc fut rapide : les autorités marocaines déployèrent aussitôt l'armée dans les territoires de la province, des notables de la province déclarèrent leur allégeance, le Ministère de l'Intérieur publia le décret créant administrativement le territoire de Dakhla, une cérémonie d'allégeance des habitants de ces provinces fut organisée lors de la fête du Trône à Dakhla même... Il faut dire que cette récupération de Dakhla va donner un coup de fouet aux négociations relatives à la conclusion de l'accord de vente d'armes américaines au Maroc.

Issue marquante

Depuis le début, il était question de l'acquisition par le Maroc des avions 10 OV, d'hélicoptères, des F.5. Le Maroc -au bout de négociations laborieuses menées sous la direction du Roi Hassan II dans les conditions précisées ci-dessous-, finira par disposer d'avions de combat CH-4.7. Ce fut la conclusion la plus marquante de l'essentiel de la relation maroco-américaine au cours de cette période.

5. Les responsables américains insistaient pour que les armes destinées au Maroc ne soient utilisées que pour défendre la partie reconnue par leurs alliés.

Cyrus Vance, après la rencontre avec le Roi Hassan II, le 18 novembre 1978, argumente, pour ne pas dire prétexte ce qui suit : « Nous avons un problème politique au Congrès, on ne peut faire autrement ». Pour lever l'opposition, il exige comme assurance minimale le fait d'apporter une précision du lieu de l'utilisation éventuelle des armes dans l'accord à conclure entre les deux parties. Il affirmait que les Américains n'auraient aucune objection si on pouvait préciser dans un texte écrit que les armes ne seraient utilisées qu'au Nord, ou bien a minima s'il est explicité qu'elles sont destinées à faire face à une agression, cela suffirait pour les Américains. L'ambassadeur marocain à Washington déclara alors à son homologue américain à Rabat Parker que les USA devraient montrer plus de compréhension face aux besoins de Maroc. Les Américains s'obstinèrent et ne voulurent rien entendre : ils maintinrent leurs objections.

C'est alors que le Souverain suggéra à l'ambassadeur de proposer aux Américains d'accepter ce qu'il appela « la formule Kossyguine ». C'est quoi la « formule Kossyguine » ? À l'époque, feu le Roi Hassan II avait envoyé le chef du gouvernement marocain de l'époque, M.Osman, à Moscou pour préparer la conclusion de deux accords : l'un relatif aux phosphates, lequel ne posait aucun problème, et fut conclu rapidement ; le second, portant sur la pêche, avait suscité l'enthousiasme des Soviétiques au début, mais par apport auquel ils devinrent plus réticents par la suite en raison de la côte saharienne. Dans les échanges avec les négociateurs soviétiques, avec Kossyguine à leur tête, les représentants du Maroc, dirigés par A. Osman, insinuèrent et firent parvenir à leurs interlocuteurs que la réticence soviétique ne pouvait se comprendre que comme « le fruit de la pression algérienne ». Ce qui suscita une véritable colère chez Kossyguine. Celui-ci rétorqua sur le champ que l'Union soviétique était un État indépendant et ne se soumettait à aucune influence ni à aucune pression de qui que ce soit. Il quitta l'endroit où se tenaient les négociations et on crut que la partie concernant les pêcheries s'arrêtait là. Quelques instants plus tard, à la surprise générale, Kossyguine revint avec une formulation qui satisfaisait tout le monde : « *La pêche se fera tout le long de la côte marocaine* ». Hassan II la baptisa dans ses échanges avec les Américains « *la clause Kossyguine* » et demanda à l'ambassadeur du Maroc -dans ses tractations avec les Américains- de proposer cette formulation assez large à même de satisfaire les deux parties. Le roi du Maroc prenait soin d'appliquer cette formule dans la transaction des armes américaines. Les négociations entre ambassadeurs se centrèrent, en effet, sur cette question de formulation.

L'ambassadeur Parker proposa d'abord un texte stipulant que les armes américaines seront utilisées seulement pour la défense du Maroc, et ne pouvaient en aucun cas être utilisées en dehors du territoire marocain. Pour les Marocains, il allait de soi que le dedans incluait le Sahara. Cependant, même s'il était difficile pour les officiels marocains de distinguer entre le Sahara et le reste du Maroc, ceux-ci affirmaient ne pas vouloir embarrasser les Américains.

En fin de compte, des deux côtés on convint que les armes seront utilisées conformément à la convention d'assistance militaire américano – marocaine de 1960 pour la défense de l'unité territoriale du Royaume du Maroc, et en cas de grande attaque contre les forces armées marocaines par des forces armées étrangères. Les attaques du Polisario, le contexte de la situation générale en Afrique, la formule Kossyguine, la ténacité, la souplesse et l'habileté du souverain, facilitèrent le changement de la décision américaine, après consultations avec le Sénat et la Chambre des Représentants.

En résumé, l'Administration J. Carter a rendu la vie difficile au Maroc, dans une période de tous les dangers, mais le défunt Roi Hassan II a bien réussi à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé.

À PROPOS DE L'AUTEUR



ABDALLAH SAAF

Abdallah Saaf est Senior Fellow à Policy Center for the New South et professeur de sciences politiques à l'université de Mohamed V à Rabat. Il est directeur du Centre des Etudes et Recherches en Sciences Sociales et président fondateur de l'Association marocaine de sciences politiques. Il dirige également la revue Abhath (Revue marocaine de sciences sociales). Abdallah Saaf a été membre de la Commission de révision de la constitution marocain de juillet 2011 et membre du comité scientifique du Forum Mondial des Droits de l'homme. Il fut notamment Ministre de l'Education Nationale au cours de la période du gouvernement de l'Alternance (1998-2004). Le Professeur Saaf dirige la publication régulière d'un Rapport stratégique du Maroc depuis 1995.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [En savoir plus](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

